



Les marmottes de la Combe-Biosse

De la Métairie de Dombresson, on peut observer les marmottes de la Combe-Biosse, notamment sur le flanc nord de la combe, juste en face. Une autre colonie s'est installée à l'ouest de la métairie. En restant sur le sentier, vous éviterez de trop les déranger.

Observer les marmottes est un privilège plus rare dans le massif jurassien que dans les Alpes! *Marmota marmota* est en effet le plus gros rongeur des prairies alpêtres. Il vit habituellement au-dessus de la limite forestière. Des marmottes ont été introduites dans le Jura dès le 19^e siècle, notamment au Creux-du-Van.

Si les deux dizaines de colonies recensées dans le canton de Neuchâtel peinent à se développer dans les clairières et forêts, elles prospèrent bien en revanche dans le massif de Chasseral. Introduites d'abord en 1966 dans la réserve naturelle de la Combe-Grède, les marmottes se sont ensuite installées aussi dans la Combe-Biosse.

Gros rongeurs, gros dormeurs, gros mangeurs!

Protégées des rigueurs de l'hiver dans les terriers qu'elles creusent, les marmottes dorment de la fin septembre au début d'avril. Durant l'été, elles s'alimentent non seulement pour leurs besoins immédiats, mais également en vue de leur hibernation. Un individu ingère quotidiennement 1,5 kg de végétaux. Il augmente ainsi son poids de 25 grammes par jour. Durant l'hiver, la perte de poids est de 50% environ.

Les portées sont au nombre de 2 à 7 jeunes. Ils naissent en mai et doivent atteindre un poids de 1500 g pour affronter leur première hibernation.

Les familles sont généralement composées d'un mâle, d'une femelle et des jeunes de 2 à 3 générations. Ceux-ci ne quittent la famille qu'à l'âge de 3 ans. Ils doivent trouver un lieu plus éloigné, afin de garantir un emploi optimal de l'espace et de la nourriture à disposition.



Les Chemins chouettes d'Espace Val-de-Ruz vous font découvrir le patrimoine naturel et culturel de la région au gré de votre curiosité et de vos possibilités. Pour en savoir plus: www.espacevalderuz.ch

Avec le soutien de

